

EGMT Antenne de Muret - Lettre d'information 1/2020



Objet : Compte rendu de la réunion : EGMT antenne Muret.

Date : Réunion du mardi 7 janvier 2020 salle Nelson Paillou.

Animateur : Jean-Pierre Villeneuve

Participants : 25 membres

1^{ère} Partie : Actualités, informations de l'antenne Muret et de l'EGMT

Jean Pierre rappelle que la visite des Archives Départementales de la Haute Garonne dans le cadre l'organisation du « Mois de la généalogie » à l'AGORA sera programmée courant du mois de mai, à l'atelier de rénovation des documents anciens, un atelier d'application pratique sera proposé aux participants. Les membres inscrits à la section Généalogie de l'AGORA, en priorité, pourrons y participer mais des membres de l'EGMT antenne de Muret pourrons également s'inscrire en fonction des places disponibles

Michel s'assure que tous les membres ont bien reçu tous les documents de la réunion précédente du mardi 17/12/19.

2^{ème} Partie : Analyse sur l'organisation des réunions bimensuelles

Après 3 mois de la nouvelle organisation des réunions bimensuelles de l'antenne de Muret il était important de faire un premier bilan du fonctionnement.

Michel lance le débat et relève quelques points.

La réunion divisée en 3 parties est dans l'ensemble bien appréciée et la fourniture du nouveaux matériels (le projecteur et l'écran facilitent les présentations).

La 1^{ème} partie sur les actualités doit être la plus brève possible en fonction des nouveaux événements et de toute façon rappelées dans le compte rendu de réunion.

La 2^{ème} parties à thèmes, les membres la trouve un peu trop magistrales (tables en U) et parfois difficile à suivre suivant le niveau de chacun.

La 3^{ème} partie semble la plus intéressante mais toujours difficile à faire la transition et mettre en place le travail en groupe avec un animateur.

Comme le demande Didier nous avons lancé une main courante sur laquelle chaque membre qui le désire peut inscrire un sujet ou une question qu'il se pose sur la généalogie. En annexe du compte rendu je rappellerai les questions posées.



En conclusion :

La première partie : l'actualité sera traitée si un événement nouveau arrive à EGMT (information, réunion, visite ...)

La deuxième partie : Les présentations à thème ne seront pas systématiques chaque mardi mais plutôt à la demande et leurs dates seront comme actuellement annoncées dans la lettre information.

La troisième partie : une nouvelle répartition des tables, plutôt 2 par 2, seront réparties dans toute la salle avec au minimum un ordinateur portable pour chaque groupe.

Il faudra trouver cependant des animateurs volontaires qui pourront assister chaque groupe.

Par exemple pour les grands logiciels tel Génétique, Hérédis et Généanet, il pourra être organisé des groupes de niveaux : débutants et confirmés.

Les ateliers seront de préférence annoncés dans la lettre d'information qui précède la réunion.

Le stockage et le téléchargement des documents sera mis en place dès que possible en attendant on fonctionnera avec les emails et des clefs USB le jour des réunions.

Jean Pierre rappelle qu'il a envoyé la dernière lettre information à tous les membres du conseil d'administration.

3^{ème} Partie : Travail sur ordinateur en petits groupes de 3 ou 4

Le travail en petits groupes a été réduit suite à l'organisation de la 3^{ème} mi-temps.

Le thème retenu pour la prochaine réunion du 21 janvier 2020 est le suivant :
Comment réaliser et exporter un Gedcom pour participer au programme de cousinages de l'EGMT par Christian Warmè. Un exemple pratique illustrera l'intérêt du cousinage et des applications individuelles seront réalisées en petits groupes.

Les autres thèmes retenus en 2020 seront organisés en fonction des demandes qui sont ressortis du brainstorming.

La séance s'est terminée par des échanges entre tous les membres autour de la **traditionnelle galette des rois offerte par l'EGMT,**



Prochaines réunions en 2020 :

- Mardi 21 janvier de 14 h à 17 h, (voir le sujet),
- Mardi 4 février de 14 h à 17 h,
- Mardi 18 février de 14h h à 17 h.
- Mardi 3 mars de 14 h à 17 h